

AVRIL 2025

LIBRE INFO

HAUTS-DE-FRANCE | QUAND LA LECTURE FRANCHIT LES MURS

LECTURE-JUSTICE





L'édito

Un premier séminaire lecture-justice s'est déroulé dans les Hauts-de-France, à la Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (BAPSO), jeudi 3 avril 2025 sur le thème « S'informer en prison ». Les publics placés sous main de justice sont des citoyens dont les droits à la culture et à l'information doivent être préservés. Les enjeux sont essentiels en matière d'émancipation intellectuelle, d'insertion sociale et professionnelle, de lutte contre l'illettrisme.

La journée était organisée par la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Lille (DISP), la Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France (DRAC) et l'Agence régionale du Livre et de la Lecture des Hauts-de-France (AR2L), en partenariat avec l'Association des bibliothécaires de France (ABF) et un groupe de travail de professionnels de la pénitencière et de la lecture publique. Une occasion de rapprocher deux mondes qui n'ont pas souvent l'occasion de se côtoyer autour d'un thème important à la croisée de la justice, de la culture et des droits humains.



François Annycke, Fabien Laforge, Hilaire Multon, Sophie Bleuet

« Quelles que soient nos conditions de vie et d'existence, les chutes et les relèves possibles, la politique du livre est un élément essentiel. »
Hilaire Multon,
Drac des Hauts-de-France

Une dynamique collective

La DISP de Lille compte 17 établissements pénitentiaires dont un établissement pour mineurs situé à Quiévrechain (59). Au 1^{er} mars 2025, 7 833 personnes étaient écrouées détenues dans les Hauts-de-France (Source Direction de l'administration pénitentiaire). L'accès à la lecture et à l'information fait partie de leurs droits fondamentaux mais sa mise en œuvre, dans un environnement contraint, peut soulever des difficultés. Le protocole Culture-justice engage les professionnels à construire ensemble des projets pour les personnes détenues, et à organiser des activités qui peuvent les aider à retrouver une place dans la société.

Les projets culturels représentent 10 % des activités proposées en détention, toujours en lien avec les associations et les structures culturelles du territoire. En 2024, quatre établissements ont participé au 3^e Prix Goncourt des détenus grâce à la mobilisation des enseignants et des coordinateurs d'activités. Le roman *Madelaine avant l'aube* (JC Lattès) de Sandrine Collette a été désigné Lauréat du prix Goncourt des personnes détenues. La même année, 14 établissements ont bénéficié de l'Aide au développement de la lecture auprès des publics spécifiques, attribuée par le Centre national du livre (CNL). L'AR2L a piloté le dossier, en lien avec dix bibliothèques de lecture publique partenaires. Résultat : 2 800 ouvrages ont pu être commandés auprès de 12 librairies indépendantes de proximité. Un exemple qui illustre l'intérêt des dynamiques collectives et du maillage territorial dans le domaine de l'accès à la lecture en détention.

Sommaire

OUVERTUREP.3
 NEUTRALITÉ, PLURALITÉ,
 CHOISIR SON OFFRE DE PRESSE.....P.4 & 5
 ACCESSIBILITÉ DE LA PRESSE.....P.6 & 7
 DESSINS DE NICOLAS HAVERLAND..P.8 & 9

FABRIQUER, CONSERVER
 UN JOURNAL DE DÉTENTIONP.10 & 11
 DIVERSP.12
 TÉMOINS DU JOURP.13
 JEUX.....P.14 & P.15





Anne-Sophie Harteel, Sophie Dagnée Dannappe, Laure Lamirand

« C'est à partir de la question des publics que tout se construit. C'est aussi à partir de là que l'on peut commencer à réfléchir aux modalités de fonctionnement. »

François Annycke,
AR2L Hauts-de-France

PRESSE : LE CHOIX DES LECTURES,
OU LE CHOIX DES LECTEURS??



Un choix concerté et adapté aux publics

L'accès à l'information fait partie des droits fondamentaux des personnes placées sous main de justice. L'offre de presse mise à leur disposition doit respecter des règles de pluralité et de neutralité. Il convient ainsi d'éviter les journaux centrés sur l'actualité judiciaire. La loi impose aux établissements pénitentiaires de consulter les détenus à propos des titres auxquels ils souhaitent accéder. L'administration est libre de choisir son mode de consultation : réunion, comité de lecture, questionnaire en français et en anglais.... Un cahier de suggestions d'achats peut aussi être présenté en bibliothèque.

L'offre doit être adaptée aux différents publics et quartiers de la prison. Elle doit aussi s'adresser aux autres personnes qui entrent dans les lieux. La presse jeunesse est bienvenue au parloir ou dans les Unités de vie familiale (UVF). Les périodiques plébiscités par les détenus sont souvent en lien avec les activités de plein air, la nature, les voyages, la cuisine. La bande dessinée a beaucoup de succès.

Il faut tenir compte des résultats de la consultation pour ne pas créer de frustration mais il est intéressant d'élargir à d'autres thématiques afin de développer les centres d'intérêt des lecteurs.

L'offre pourra être reliée aux diverses activités organisées dans l'établissement. Inutile de multiplier les abonnements : une offre trop fournie perd en lisibilité !

PRESSE : LES REVUES PLEBISCITÉES...



Mieux vaut choisir un fournisseur de presse qui propose une large sélection de titres (France Abonnements, ViaPresse...). Les économies qui gèrent la dépense et les engagements juridiques ne sont pas favorables à la multiplication des abonnements. Certains représentants de presse offrent des exemplaires à tester. Chaque bibliothèque en milieu pénitentiaire est équipée d'un logiciel qui permet, comme à l'extérieur d'enregistrer les emprunts. Ce logiciel permet d'extraire des statistiques quantitatives et qualitatives : proportion par genre de livres lus (polar, BD, poésie etc...). Cela permet d'adapter les propositions documentaires et appuie la recherche de financement.

Pourquoi pas une charte ?

Outil de référence en bibliothèque, la charte documentaire permet de poser les règles qui seront transmises entre les auxiliaires-bibliothécaires (voir définition p.11). Etablie en concertation avec tous les intervenants, elle clarifie les pratiques, les objectifs et détermine les orientations. Elle doit être évaluée et réajustée régulièrement. Elle est utile pour les personnels mais aussi vis-à-vis des élus et partenaires.



Sandrine Meszaros, Hélène Brochard, Mathilde Buisine, Pascal Marynus, Virginie Leloire

« Il ne faut pas confondre pluralisme et diversité des titres. Il faut que différents courants de pensée s'expriment à travers l'offre de presse. C'est une question d'éthique. »
Mathilde Buisine,
 Médiathèque départementale du Nord

Une presse accessible à chacun ?

Chaque établissement organise la réception de la presse en fonction de son personnel et de ses locaux. Comment garantir l'accessibilité de la revue aux détenus, depuis le chemin d'entrée jusqu'au cœur de la détention, afin qu'un maximum d'entre eux puisse y avoir accès une fois mise en bibliothèque ? On peut encourager la fréquentation des bibliothèques via des activités et un affichage dans les unités de vie. Les enseignants sont des partenaires précieux mais il importe de ne pas toujours rattacher la lecture à la question de l'école, dont les usagers ont souvent une expérience chaotique. Certaines bibliothèques sont en accès libre toute l'année, d'autres ferment pendant les vacances scolaires. Un service de substitution peut parfois être envisagé avec des chariots pour la distribution.

La présence de périodiques sur une table en bibliothèque ne suffit pas à les rendre attractifs. Les collections doivent être valorisées par le mobilier, et triées pour éliminer les exemplaires obsolètes ou abîmés, ce qu'on appelle un désherbage. Après ce tri, il est important de veiller à la pluralité de l'offre qui reste à disposition. Tous les publics doivent trouver des supports d'information qui leur correspondent. Pour les personnes en situation d'illettrisme, on peut adapter à la presse les critères du Facile à Lire (FAL) et mettre en avant des périodiques avec des images et des textes courts. Les collections doivent tenir compte des détenus qui ne parlent pas français mais il faut s'assurer que les contenus en langue étrangère sont conformes à la réglementation.



Autre sujet : les enjeux d'Éducation aux médias et à l'information (EMI) sont majeurs en prison où prospèrent les théories du complot. Des intervenants – journalistes, associations – peuvent agir sur ces problématiques.

L'absence d'accès à internet entrave la diffusion d'une presse adaptée aux différents

publics. Les grandes plateformes exigent une connexion. Mais il existe des ressources écrites ou audio – notamment pour les personnes déficientes visuelles – que l'on peut télécharger et qui restent disponibles hors connexion. Il s'agit de s'organiser en amont, comme les enseignants en ont l'habitude, pour les utiliser dans les établissements pénitentiaires.

ACCESSIBILITÉ DE LA PRESSE : SE METTRE À LA PLACE DU LIVRE



Une mine d'infos

- *Bien-dire Initial* avec audio
Magazines numériques ou papier
- *Vocale Presse*
Service de journaux et de revues audio
- *ViteLu* par l'association LiLavie
4 journaux numériques faciles à comprendre : les dossiers « L'info, c'est clair » sont gratuits
- *Le français facile* avec RFI
Podcasts et exercices pour tous les niveaux
- *Voyage en patrimoine*
Magazines Facile à lire et à comprendre (FALC) ou adaptés aux troubles Dys
- En projet
Magazine pour les éditions Kilema qui publient des livres FALC

ÉCLAIRAGE EN CELLULE : DES SOLUTIONS...



LA LECTURE EN PRISON...



"DÉSHERBER" LES COLLECTIONS...



UNE BONNE IDÉE : LES CHARIOTS...





Emmanuel Sirbu, Fabien Laforge, Graziella Mer, Cyril Quievreux-Foucart

Mobiliser les compétences

Parmi les 17 établissements pénitentiaires des Hauts-de-France, 8 ont créé et font vivre un journal interne construit par des personnes détenues avec un ou plusieurs enseignants. Une initiative qui permet de motiver des publics souvent fâchés avec l'écriture, et de valoriser leurs compétences. Pour les mineurs de l'établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) de Quiévrechain qui ont une obligation scolaire jusqu'à 16 ans, le journal *Quievr'info* est un support pédagogique exploité en cours de français, et fait aussi l'objet d'un atelier sur la base du volontariat. Le turn-over important des mineurs détenus complique son élaboration. Au centre pénitentiaire de Longuenesse, l'aventure du journal mensuel *L'Échappée* a commencé en 2010. Un atelier d'écriture dédié à sa fabrication a lieu quatre heures par semaine. Il est animé par un comité composé de personnes volontaires ou encouragées par l'administration qui a repéré leurs aptitudes. Mineurs et majeurs, publics prioritaires et diplômés, peuvent se retrouver autour de la conception du journal.

« On essaie d'inciter les participants au journal à participer à d'autres activités en tant qu'envoyés spéciaux, et à en faire un petit résumé pour attirer d'autres candidats. »
Emmanuel Sirbu,
Centre pénitentiaire de Longuenesse

Les sujets traités sont variés, et peuvent concerner aussi bien l'extérieur que la vie en détention. Il est important de laisser aux rédacteurs le soin de définir le contenu des journaux. Les rubriques récurrentes (sport, cuisine, jeux...) sont utiles pour les moins inspirés. L'accès aux sources d'information est limité en prison, ce sont donc les enseignants qui préparent la documentation. Une fois les articles approuvés par l'équipe, ils sont mis en page par l'enseignant. Le délai de validation par la direction pénitentiaire, varie d'un établissement à un autre.



Une fois imprimés, les journaux peuvent être diffusés en classe, en bibliothèque, ou via un abonnement gratuit comme à Longuenesse. Une diffusion à l'extérieur de l'établissement, aux familles par exemple, est possible mais le processus est plus long. En particulier pour les journaux rédigés par

des mineurs car l'autorisation parentale est requise. Les journaux élaborés en détention peuvent être conservés au sein de bibliothèques patrimoniales comme la BnF ou la BAPSO. Ils présentent un intérêt culturel en tant que reflets de leur époque et des préoccupations des détenus.



Lecture-justice.org

Comment développer des projets livre et lecture auprès des personnes placées sous main de justice ? Initiatives, ressources, annuaire des structures sont à votre disposition. De même qu'un précieux *Plaidoyer en faveur du développement de la lecture auprès des personnes placées sous main de justice*. Coordonné par la Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture (FILL), ce site est le fruit d'une démarche collective de professionnels du livre et de la lecture et de la justice.

Bon à savoir

Les auxiliaires bibliothécaires sont des personnes sous main de justice recrutées par l'administration pour la gestion et l'animation de la bibliothèque pénitentiaire. Les « auxi » sont impliqués et attachés au livre et la lecture mais ils ont besoin de bibliothécaires professionnels qui les forment à l'organisation et à la valorisation des collections : pluralité, dynamisation, tri, désherbage, EMI... Il est préférable de les choisir parmi les détenus de longue peine pour consolider les pratiques.

Coup de cœur de Florence

Madeline avant l'aube de Sandrine Collette (Éditions JC Lattès, 2024)

Il est des romans qui s'insinuent doucement, presque en silence, et qui finissent par vous bouleverser profondément. *Madeline avant l'aube* fait partie de ceux-là. D'une plume à la fois rude et poétique, Sandrine Collette nous plonge au cœur des Montées, un hameau isolé, battu par le froid, où chaque jour est une lutte pour survivre. Madeline vit là, personnage central, magnifique de vie et de force, elle affronte le froid, ploie sous les tâches et encaisse les silences et les absences. On ressent, page après page, son besoin de comprendre, de se libérer, de reprendre possession de sa propre vie. *Madeline avant l'aube* est un roman qui marque.



Des livres et nous...

- *Celle qui attend* (L'Iconoclaste, 2019) de Camille Zabka
- *Carnets de prison ou l'oubli des rivières* (Gallimard - coll. tracts, 2019) de René Frégny
- *Les couleurs de l'ombre* (Equateurs, 2022) de Khaled Miloudi
- *À la Santé* (Alcools, 1911) de Guillaume Apollinaire

Recette : un journal de détention

Temps de préparation : quotidien – patience illimitée
Niveau : difficile à gratifiant

Ingrédients

- 2 à 10 personnes détenues motivées
- 1 ou 2 encadrants bienveillants (journaliste, éducateur, enseignant, intervenant culturel)
- 1 titre percutant (option : jeu de mots, image symbolique)
- Quelques feuilles et stylos (selon le stock) ;
- Courage, discrétion et solidarité

Préparation

1. Former la brigade : Ça commence par un échange, un besoin de dire, d'écrire, de se faire entendre
2. Répartir les rôles : rédacteur, illustrateur, correcteur
3. Définir les rubriques : édito, vie quotidienne, dossier thématique, jeux, création artistique

4. Faire mijoter les textes : ateliers journal, d'écriture ou temps libre pour rédiger
5. Faire relire par l'administration pénitentiaire
6. Mise en page : manuelle ou numérique
7. Servir chaud : impression et distribution dans les lieux de passage ou de vie

Suggestion de garniture

- Une « recette du mois »
- Une interview d'un membre de l'administration pénitentiaire
- Une chronique d'humeur ou une BD

Astuce du chef

Un journal de détention n'est pas juste un projet d'écriture, c'est un espace commun d'échange, de curiosité et de création. Il peut être petit, imparfait, artisanal, il représente la vie d'une prison.



En mots pour l'une et en dessins pour l'autre, Alexandra et Nicolas ont accompagné la journée du 3 avril et assuré sa conclusion. Ils ont ensuite travaillé avec l'équipe de l'AR2L à la rédaction de ce journal.



Alexandra Oury

Alexandra Oury est née à Amiens et travaille en tant que journaliste littéraire depuis 2009. Elle a d'abord développé et animé l'émission *Des Livres et Nous* sur la chaîne de télévision locale TV Amiens. Depuis 2011, en tant que journaliste indépendante, elle poursuit son travail sur le blog *La vie des livres etc.* ou collabore à des revues. Une part importante de son activité est consacrée à l'animation de rencontres lors de festivals, salons du livre ou journées professionnelles. Elle intervient également en milieu scolaire et à l'université, toujours dans le but de promouvoir le livre et la lecture.

Nicolas Haverland

Nicolas Haverland est un illustrateur-graphiste installé à Villeneuve-d'Ascq depuis 2012, après plusieurs années de direction artistique en agences de communication. Sa passion d'enfance l'a rattrapé, et il dessine maintenant pour des magazines, des associations, des maisons d'édition... Il aime faire découvrir ses livres documentaires jeunesse et leur processus créatif, son métier, son travail. Il participe à des projets pédagogiques et adore créer des ateliers d'illustration pour les enfants. Il intervient également comme illustrateur invité pour nourrir les événements (séminaires, colloques) de petites touches d'humour dessinées. Il a réuni toute la diversité de ses dessins sous la bannière de l'Atelier monde. Son atelier, ses mondes dessinés.

Mots mêlés

B	A	J	F	D	I	V	E	R	S	I	T	E	U
A	C	T	U	A	L	I	T	E	M	I	O	O	Q
B	C	A	A	P	L	U	R	A	L	I	T	E	S
I	E	I	C	O	L	L	E	C	T	I	O	N	M
B	S	N	S	Z	H	W	Z	L	F	E	A	A	A
L	S	F	X	P	W	R	Q	E	Z	D	U	C	G
I	I	O	M	R	S	E	W	C	I	I	T	T	A
O	B	R	D	E	R	V	Q	T	J	T	E	I	Z
T	I	M	Q	S	O	U	F	E	H	I	U	V	I
H	L	A	L	S	M	E	O	U	A	O	R	I	N
E	I	T	T	E	A	O	G	R	N	N	Y	T	E
Q	T	I	B	F	N	W	Y	C	E	A	O	E	E
U	E	O	U	J	O	U	R	N	A	L	Q	Y	M
E	S	N	X	Z	X	G	Y	I	Z	F	I	Z	U

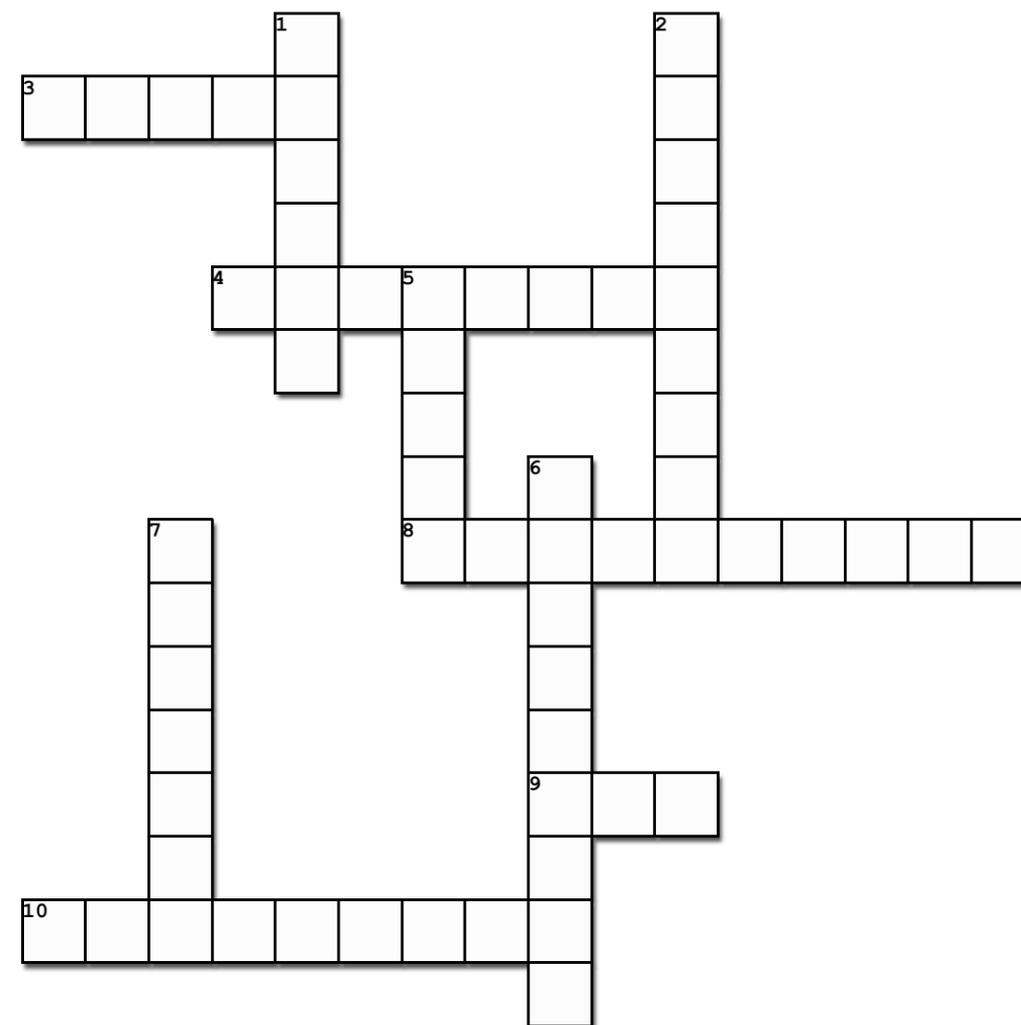
- | | | | |
|---------------|-------------|------------|----------|
| ACCESSIBILITE | INFORMATION | ACTIVITE | JOURNAL |
| ACTUALITE | LECTEUR | AUTEUR | MAGAZINE |
| BIBLIOTHEQUE | PLURALITE | COLLECTION | PRESSE |
| DIVERSITE | REVUE | EDITION | ROMAN |

Devinette

Créée en 1799 et installée dans un ancien collège des Jésuites wallons, mes fonds de livres anciens proviennent principalement des saisies révolutionnaires. Parmi les titres phares de mes collections, on trouve un exemplaire de la Bible de Gutenberg et le First Folio de Shakespeare. Qui suis-je ?

(BAPSO)
La Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

Mots croisés

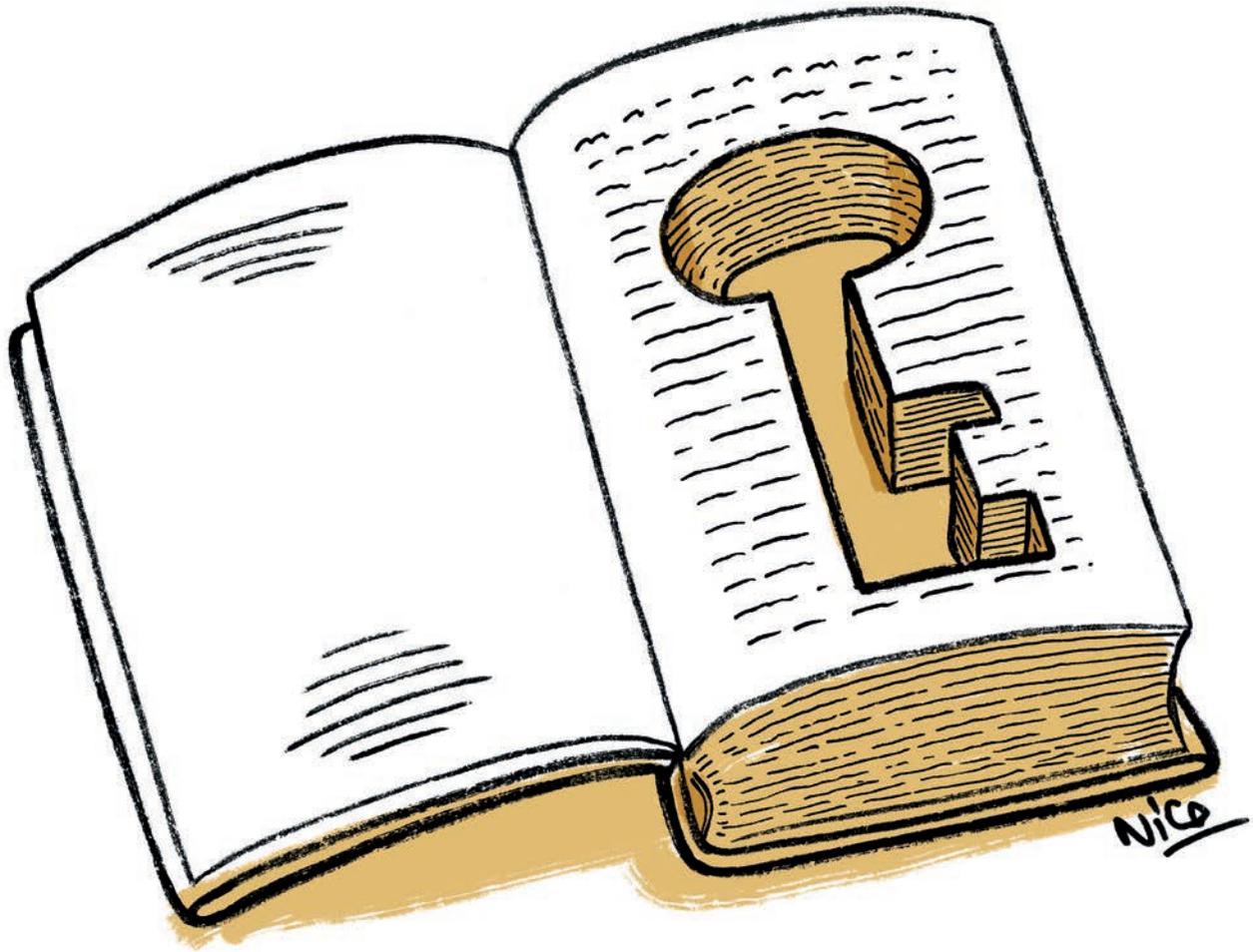


Verticalement

1. Élément crucial pour l'accessibilité de la presse à des publics divers
2. Retirer des collections un ouvrage abimé ou obsolète
5. Ouvrage de fiction apprécié par les lecteurs
6. Journal publié chaque jour
7. Action de prendre temporairement un livre

Horizontalement

3. Canal de diffusion de l'information, comme la presse écrite ou audiovisuelle
4. Section spécifique d'un journal (culture, politique, faits divers, etc.)
8. Caractère d'un média qui s'efforce d'être objectif
9. Action d'offrir des livres ou du matériel à la bibliothèque pénitentiaire
10. Liste des ouvrages disponibles à la bibliothèque pénitentiaire



Ils ont participé à ce numéro...

Leurs interventions du 3 avril 2025 ont nourri cet exemplaire de Libre Info : François ANNYCKE, Chantal BAUDRY, Sophie BLEUET, Maëlle BOBET, Hélène BROCHARD, Mathilde BUISINE, Sophie DAGNÉE-DANNAPPE, Florence FLAMME, Anne-Sophie HARTEEL, Nicolas HAVERLAND, Fabien LAFORGE, Laure LAMIRAND, Virginie LELOIRE, Pascal MARYNUS, Graziella MER, Sandrine MESZAROS, Hilaire MULTON, Alexandra OURY, Cyril QUIEVREUX-FOUCART, Emmanuel SIRBU et Agnès THIBAUT

Merci aux partenaires de la journée, à la Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer pour l'accueil, et à toutes les participantes et tous les participants.



AR2L Hauts-de-France : Site d'Amiens (siège social) : 12 rue Dijon, 8000 Amiens. Site d'Arras : La Citadelle, Quartier des Trois Parallèles, Avenue du Mémorial des Fusillés, 62000 Arras
contact@ar2l-hdf.fr / www.ar2l-hdf.fr. Textes : Alexandra Oury / Dessins : Nicolas Haverland / Mise en page, conception graphique et photos : Caroline Douau - AR2L Hauts-de-France

